

**AGENTS TERRITORIAUX  
MOBILISATION GENERALE!**

**CASSE SOCIALE  
C'EST INACCEPTABLE !  
PASSONS A L'ACTION !**

**fédération  
des services  
publics**

**06**

**la  
cgt**

**RASSEMBLEMENT  
JEUDI 8 AVRIL  
14H00  
PLACE GARIBALDI**

La crise sanitaire a de nouveau confirmé le rôle irremplaçable de la Fonction publique et de ses agent·es, Force est de constater que le pouvoir exécutif poursuit sa politique libérale néfaste aux services publics.

Sur nombre d'enjeux fondamentaux, le président de la République et le gouvernement maintiennent un cap gravement préjudiciable à la Fonction publique.

### **Cela se traduit notamment par :**

- La mise en oeuvre de la **loi de transformation de la Fonction publique**, qui est porteuse de l'accroissement de la précarité, de l'allongement de la durée du temps de travail et, plus globalement, qui remet en cause le statut général ;
- **L'aggravation des restructurations** lourdes de danger pour les missions publiques, les usagers, avec la généralisation des contractuels, la réductions massives des moyens, de privatisations, de fermetures de services et de baisse d'effectifs ;
- La prolongation insupportable du **gel de la valeur du point d'indice** entraînant une perte de pouvoir d'achat inédite ;
- L'exacerbation de la **casse du statut** par l'octroi de primes ponctuelles ;
- Plus largement, des budgets 2022 qui se préparent sous le sceau de l'austérité avec, entre autres, de nouvelles suppressions d'emplois au programme.

## **ENSEMBLE REVENDIQUONS :**

- **L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique ;**
- **La défense et le renforcement du statut général des fonctionnaires** fondé sur les principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité ;
- **L'arrêt des suppressions d'emplois**, la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de recrutement de fonctionnaires et la titularisation des agents non titulaires ;
- **Le dégel immédiat de la valeur du point d'indice**, la revalorisation significative des traitements, des salaires, des pensions et des retraites. C'est dans ce sens que nos organisations syndicales réitèrent leur demande d'ouverture d'une négociation salariale dans la fonction publique ;
- **L'abrogation du jour de carence ;**
- **L'égalité salariale entre les femmes et les hommes dans la fonction publique**, et la fonction publique comme outil de l'égalité au sein de la société.
- **L'octroi dans les projets de lois de finances et de financement de la Sécurité sociale 2022 des moyens budgétaires** nécessaires à l'accomplissement effectif de toutes les missions dévolues aux trois versants constitutifs de la Fonction publique et à la mise en oeuvre de services publics de pleine compétence et de proximité ;



